

Le mot du Président

Assemblée générale de Initiativ' retraite 42 :

Avec une centaine de participants et presque autant de pouvoirs envoyés, notre assemblée générale du 30 Avril dernier, qui s'est tenue à l'hippodrome de Feurs, a été un succès, même si on peut toujours espérer plus de participants.

Notre rapport d'activité a été mis en ligne sur le site Internet de notre fédération, en suivant le lien : <https://www.initiativ-retraite.fr/initiativretraite-42-exaropa-de-la-loire/assemblee-generale-du-30-avril-2024>

Il reprend l'ensemble de nos activités : réunions d'information, sorties diverses, séjours, nos partenariats, notamment avec Groupama et Mutualia, pour la complémentaire santé, les demi-journées de formation pour l'utilisation de Internet et des outils informatiques, l'accompagnement à la prise de retraite et l'évaluation du montant des retraites pour les futurs retraités, nos actions de développement des adhésions, avec les organisations professionnelles.

Cette année a été remarquable par la forte hausse du nombre d'adhérents, plus de 840 en ce début d'été, soit un triplement en une année et demie !!! Ceci nous amène à réfléchir à comment diversifier nos activités pour intégrer ces nouveaux adhérents, et les faire participer à nos instances. Déjà plusieurs personnes parmi ceux-ci sont entrées au conseil d'administration, ce qui permettra d'alimenter nos travaux.

La conjoncture difficile du monde agricole nous avait amené à faire intervenir Raymond VIAL président de la chambre d'agriculture, pour présenter la réalité des choses dans notre département, et sa vision sur l'avenir du monde agricole et rural. Un nombre de jeunes installés parmi les plus important de la région, dont beaucoup non issus du milieu agricole, environ 40%, une forte présence des agriculteurs dans les circuits courts, une perte de surfaces agricoles, via l'urbanisation, les zones industrielles, mais mieux contenue avec une baisse de 1% seulement sur ces 10 dernières années, un tissu d'industries agro-alimentaire important, qui assure des débouchés pour tous les producteurs, notamment abattoirs et laiteries, ce qui est loin d'être le cas dans beaucoup d'autres régions.

Suite au deuxième tour des élections Législatives du 07 juillet, notre pays se trouve dans une situation de blocage inédite. Pour les retraités, la défense du pouvoir d'achat par le maintien de la règle de l'indexation sur l'inflation sera une priorité. Pour le moyen terme, il est tout aussi important de maintenir la capacité du pays à créer de la richesse, seul moyen d'assurer sur le long terme l'équilibre financier des régimes de retraite, avec des retraités de plus en plus nombreux.

Notre défi d'association de retraités sera aussi de cultiver des liens entre générations, pour ne pas faire de nous les bouc-émissaires faciles de tous les maux de notre société.

Le Président

Patrick BREYTON.

JUILLET 2024

SOMMAIRE

P.1 :

Le mot du Président

P.2 :

Témoignage d'une adhérente

Les rendez-vous MSA

P.3 :

Informations Nationales

Les RU c'est quoi ?

P.4 :

Nos activités à venir

Rions un peu

Nos avantages partenariats

Liens vers :

<https://www.initiativ-retraite.fr/espace-adherent>

Mise en page J.P.POYET

Nouveau

Partenariat entre **Paysans de la LOIRE** et **INITIATIV'42 RETRAITE**

- ▶ Bénéficiez d'un **abonnement** (journal + site internet) à tarif préférentiel : 100 € au lieu de 120 € / an
- ▶ Devenez **correspondant** pour votre commune

Renseignez-vous
04.77.92.80.30

◆ Délégation MSA

Parole à Régine Chazal, déléguée MSA et adhérente

Comment occupes-tu ta retraite ?

Je suis retraitée depuis 2017, après avoir été salariée au Crédit Agricole dans l'Isère puis en Loire Haute Loire. Je me partage entre Saint Marcellin en Forez où j'habite et la Lozère d'où était ma mère. Je fais de la marche à pied, un peu de jardinage, couture, tricot et bricolage ... Je suis également administrateur à la MSA Ardèche Drôme Loire (1), et administrateur INITIATIV'Retraite 42.



Quelles sont tes fonctions à la MSA ?

Je suis déléguée depuis 2010 dans le canton de St Just St Rambert, élue dans le collège salarié. La MSA est l'organisme de protection sociale du monde agricole, exploitants, employeurs de main d'œuvre, salariés de l'agriculture et des organismes professionnels agricoles. La force de la MSA est son guichet unique (au lieu de 3 pour le régime général) qui gère à la fois les prestations familiales, la santé et la retraite de ses ressortissants. Je suis membre du bureau de la MSA ADL, administrateur de l'ARCMSA (association des MSA de la Région AURA), membre de diverses commissions départementales et régionales. Je préside le Comité de Protection Sociale des Salariés en lien avec les équipes de santé sécurité au travail et les médecins référents. La MSA ADL est moteur dans l'expérimentation d'actions innovantes comme les robots de retournement de meules de fromage, ou le traitement des vignes par drones. Ces fonctions à la MSA sont intéressantes et chronophages, on est en éveil, on a un regard sur l'ensemble des métiers agricoles, les conditions de travail. Après trois mandats, je me représente aux prochaines élections en mai 2015.

Es-tu impliquée dans des actions locales ?

Oui je suis impliquée depuis 2018 dans l'étude et la création de la MARPA (2) de St Maurice en Gourgois, résidence pour 24 personnes âgées qui a ouvert l'an dernier. En tant qu'élue MSA du canton j'ai été sollicitée pour présider l'association de gestion de cette MARPA, association loi 1901, sans but lucratif, qui rassemble la MSA, les maires des 5 communes partenaires, le CCASS, des professionnels de santé, des bénévoles du secteur, Nous avons contractualisé avec le bailleur social Bâtir et Loger. Comme les 200 MARPA labellisées MSA, la résidence a été construite au cœur du village, elle offre 23 logements privatifs et des services communs optionnels comme les repas. Chaque résident peut recevoir son infirmier, son auxiliaire de vie, comme à la maison et consulte le médecin de son choix. Nous accueillons les personnes âgées à partir de 60 ans, ressortissants MSA ou non. Le prix est calculé au plus juste pour couvrir les coûts de gestion et de fonctionnement. Chaque résident apporte son mobilier. Nous proposons aussi un logement meublé pour des accueils ponctuels. C'est une structure humaine, une grande famille, j'aurais aimé que ma mère puisse intégrer une telle structure avant d'entrer en EHPAD.

1-Mutualité Sociale Agricole Ardèche Drôme Loire

2-Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie

◆ les rendez vous MSA

La MSA Ardèche-Drôme-Loire forte de son guichet unique couvrant les prestations Santé, Famille et Retraite permet à tous ses ressortissants de solliciter un « Rendez-vous Prestations » destinés aux salariés du régime agricole et aux non-salariés du régime agricole (exploitants et employeurs de main d'œuvre). Ces rendez-vous d'une durée de 40 mn à 1h permettent de faire le point sur la situation de l'adhérent et de ses ayants-droits aussi bien en matière d'aides au logement, d'allocations familiales, de RSA, de d'Aide à la Complémentaire Santé, de prestations retraite, etc ...

Le conseiller MSA vérifie avec l'adhérent les droits ouverts et étudie ceux non encore ouverts. Le but de la MSA ADL est de lutter contre le non-recours aux prestations soit par méconnaissance des droits, soit par oubli de demande. Pour solliciter un Rendez-vous prestations, 2 possibilités pour l'adhérent, Appel au : 04 75 75 68 68 ou faire une demande sur le Site MSA ADL dans la rubrique « Contact et Echanges »

◆ Infos Nationales

Revalorisation des petites retraites et risque de perte de certains avantages sociaux, votée au printemps 2023 et mise en œuvre en fin d'année, cette revalorisation du MICO (Minimum Contributif) peut conduire dans certaines situations à une baisse des aides sociales perçues supérieure au montant de la revalorisation « des petites retraites », et donc finalement une perte sèche de revenu. Ce constat a conduit notre fédération nationale, via la CFR (confédération française des retraités) à attirer l'attention de la Ministre du travail, de la santé et des solidarités, par une lettre reprenant l'analyse établie par la Commission retraite de notre fédération, sur la base de cas réels. Nous avons bon espoir d'une rectification du dispositif.

Remise en cause de l'indexation des retraites : À la suite de diverses déclarations sur le surendettement de l'état, laissant envisager une sous indexation des retraites sur la période à venir, un courrier de mise en garde au Premier Ministre a été envoyé, dénonçant toute tentative d'atteinte au pouvoir d'achat des retraités.

Impôt sur le revenu : le barème des impôts sur le revenu a été revalorisé de + 4.8 % pour tenir compte de l'inflation. Il faut noter, que nous nous opposons depuis toujours à la suppression de l'abattement de 10% pour frais sur les revenus, (dont bénéficient notamment les salariés) mais plafonné à 4321€ par foyer fiscal, soit 8 fois plus bas que pour les salariés. Une suppression totale avait été envisagée il y a quelques années, et qui s'était terminé par ce plafonnement spécifique.

Cotisation complémentaires santé : nous demandons toujours la création d'un crédit d'impôt, ou déduction fiscale pour les imposables, à hauteur de 50 % de la cotisation de complémentaire santé versée, de façon à aligner les retraités sur le même régime que les actifs.

Cotisation sur les retraites complémentaires : Enfin, nous demandons également la suppression de la cotisation maladie de 1% sur les retraites complémentaires. Un recours devant le Conseil d'état a d'ailleurs été déposé par notre fédération, depuis l'an passé, par une action commune avec la Cfdt, pour faire annuler cette inégalité flagrante de traitement des retraités par rapport aux autres citoyens.

Concernant **la retraite de réversion** : nous demandons la possibilité de la percevoir dès l'âge de 55 ans, sans conditions de ressources et à hauteur de 60 % de la pension du conjoint décédé.

◆ Représentants des usagers

La démocratie sanitaire c'est quoi ? Et comment y participer ?

Les différents réseaux auquel notre fédération nationale est affiliée (la FNAR), nous permet de présenter des candidatures de nos adhérents dans les Commissions des Usagers (CDU) des établissements de santé, pour un mandat de Représentants des Usagers (RU), premier étage de la démocratie sanitaire.

Tout adhérent peut devenir Représentant des Usagers, quelle que soit son expérience professionnelle. Aucune connaissance préalable n'est requise, mais une formation est assurée par l'intermédiaire de France Asso Santé, gratuite et non engageante : « Devenir RU pourquoi pas moi ? » Cette formation répond aux questions : en savoir plus sur les missions RU ! Quel sera mon rôle ? Qu'est ce que ça va m'apporter ? Comment évaluer le temps que je dois y consacrer ? Comment je serai accompagné dans mes fonctions ?

Le rôle des RU est de : « défendre les droits individuels et collectifs » afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de la prise en charge, formuler de nouvelles propositions, élaborer des recommandations pour contribuer au bien-être des usagers, et, participer à l'élaboration des politiques de santé.

Ci-dessous la liste des établissements de la Loire, pour qui il manque des RU. Si vous êtes intéressés, faites-vous connaître par retour de mail, nous vous accompagnerons pour vous former dans un premier temps et postuler ensuite dans un de ces Ets.

ADENE HOSPITALISATION A DOMICILE	42000	42	Privé à but non lucratif	2
CENTRE D'ADDICTOLOGIE MFL SSAM	42330	42	Privé à but non lucratif	2
CENTRE DE POST-CURE LA MUSARDIÈRE	42600	42	Privé	3
CENTRE HOSPITALIER DU FOREZ	42605	42	Public	1
CH DE BOËN	42130	42	Public	3
CH DE CHARLIEU	42190	42	Public	2
CH DE FIRMINY	42700	42	Public	2
CH DE SAINT BONNET LE CHATEAU	42380	42	Public	3
CH DE SAINT JUST LA PENDUE	42540	42	Public	3
CH GEORGES CLAUDINON	42501	42	Public	1
CH MAURICE ANDRE	42330	42	Public	2
CLINIQUE DE SAINT VICTOR	42000	42	Privé	2
CLINIQUE DES MONTS DU FOREZ	42120	42	Privé	3
CLINIQUE KORIAN LE CLOS MONTAIGNE	42210	42	Privé	2
CLINIQUE MEDICALE LA BUISSONNIERE	42350	42	Privé à but non lucratif	1
GCS SANTE A DOMICILE	42270	42	Privé à but non lucratif	2
HÔPITAL DU GIER	42403	42	Public	2
SA CLINIQUE DU RENAISON	42300	42	Privé	1
SA CLINIQUE NOUVELLE DU FOREZ	42600	42	Privé	3
SAS CLINIQUE ALMA SANTE	42210	42	Privé	2
USLD SAINTE ELISABETH	42000	42	Privé à but non lucratif	2

◆ Nos activités 2^e semestre

Aout jeudi 22 : Journée conviviale marche et vélo à ARCON, aux Grands Murcins. Possibilité visiter le GAEC Vial viticulteur à Saint André d'Apchon dans l'après-midi.

Septembre lundi 16 : Réunion suivi informatique internet à Feurs, 14h00, Chambre agriculture.

Octobre jeudi 10 : Journée champignon Jeansagnière
Démarrage des demi-journées informatiques courant du mois.

Novembre mardi 26 : Révision code de la route avec intervention de Groupama, à St Priest en Jarez, en matinée.

Décembre 3 jours 2 nuits du 03 au 05 décembre, sortie festive en Alsace pour les marchés de Noël, avec spectacle au Royal Palace. (510 €).

◆ Rions un peu

Toto rentre à la maison après sa première journée à l'école primaire.

La maman : – Alors Toto, tu as appris beaucoup de choses aujourd'hui ?

Toto : - Pas assez en tout cas, ils veulent que j'y retourne demain.

Une jeune fille se plaint à son amie :

– A tous nos rendez-vous, il m'offre des fleurs fanées.

– Eh bien, essaye d'arriver à l'heure ...

Un prof dit à ses élèves :

– Les hommes intelligents sont toujours dans le doute. Seuls les imbéciles sont constamment affirmatifs.

– Vous en êtes certain ? demande une élève.

– Absolument certain !

◆ Les Partenariats

Avec des avantages pour nos adhérents

Complémentaire santé :

- Partenariat avec Groupama Auvergne Rhône Alpes ; (voir rapport activité sur site internet).
- Partenariat national avec Mutualia.

Accès à la **carte Butterfly** pour 4 €.

Des centres de séjours à tarifs réduits :

- 10 Centres AVMA : réduction de 5% en haute saison et 10% en basse saison, WE à – 50%, ... contact : 01 41 63 86 87.
- Vacances Bleue : - 15% sur les centres de séjour en France et – 5% sur les séjours et circuits à l'étranger.
- Thalazur : 9 destinations avec des tarifs préférentiels. Contact : 01 48 88 89 94.
- Clévacances : remise de 5 % en haute saison, 7 % en moyenne saison, 10 % en basse saison, 15 % sur les réservations de dernière minute.
- As a GUEST : site de revente d'inventus dans des hôtels haut de gamme.
- Agrica : résidence à Bandol.

Vins, Champagne :

- vin de Bordeaux : châteaux d'Agassac, et château Fourcas Dupré : - 15% à partir de 60 bouteilles en franco de port.
- Vin de Bourgogne : caveau Moillard : réduction de 10% et franco de port à partir 6 bouteilles.
- Champagne : Jean Louis PETIT à chézy sur marne : réduction de 6 % sur tarif.

Matériel médical : groupe Médical LAFAYETTE : 10 % de réduction, sur pharmacie, para pharmacie, optique, matériel médical, sur présentation de la carte en magasin.

Pour la Loire : magasin à **ST PRIEST EN JAREZ**, MEDICAL LAFAYETTE, BONET Jean-Charles et Suzanne BONET 32 rue Claude Bernard 42 270 Tél ; 04 77 74 18 18 (entre parking Stas et rond-point hôpital Nord).

Pour les détails aller sur le site Internet (avec votre N° adhérent) : [Avantages nationaux adhérents | Fédération Nationale INITIATIV'Retraite HYPERLINK "https://www.initiativ-retraite.fr/federation-nationale-initiativretraite/avantages-nationaux-adherents"](https://www.initiativ-retraite.fr/federation-nationale-initiativretraite/avantages-nationaux-adherents)Fnaropa

[De nombreux avantages | Fnaropa \(initiativ-retraite.fr\)](https://www.initiativ-retraite.fr)